grand courant d'affaires. On a paru revenir aussi, dans ce dernier genre, aux belles qualités.

Quant aux prix, fort bas dans les premiers jours d'avril, ils ont repris, sous l'impulsion du mouvement, une position meilleure de 5 à 6 o|o : avance certes justifiée et raisonnable qui n'a pas effarouché les acheteurs et qui a amélioré la position du filateur. Cette avance est conservée.

En *fils peignés*, la demande sur place a été faible, nos fabricants ayant reçu assez bien d'ordres mais en cardés. Heureusement l'étranger a bien donné, ce qui a permis à nos établissements de se maintenir en activité. La hausse qui s'est manifestée au commencement d'avril n'a pas duré et l'on est retourné aujourd'hui aux mêmes prix que fin Mars.

Tissus. — Dans le rapport pour le 1er semestre de cette année, nous exprimions l'espoir d'une reprise un peu accentuée dans la fabrication des draps et étoffes : cet espoir ne s'est malheureusement pas réalisé et la situation difficile dans laquelle s'est trouvée cette branche importante de notre industrie, s'est continuée pendant les trois mois qui viennent de s'écouler.

Les ordres d'hiver pour le pays n'ont pas été aussi abondants que l'on était en droit de l'espérer, et si des ordres d'exportation ont été remis à nos producteurs, ils étaient malheureusement peu importants : il est à espérer que cette situation ne tardera pas à s'améliorer et que les pays qui depuis plusieurs années, par suite de crises financières ou de situations troublées, avaient dû renoncer à peu près à l'importation de nos produits pourront reprendre leurs commandes régulières : notre fabrication de tissus continue à marcher dans la voie du progrès et nos fabricats peuvent toujours soutenir avantageusement la concurrence étrangère.

L'exécution de Ravachol

Montbrison, 10 juillet. — M. Deibler est arrivé à cinq heures dix avec ses aides et les bois de justice.

Montbrison, 10 juillet. — M. Deibler, aussitôt après son arrivée a eu une entrevue avec le procureur de la République et avec son substitut.

Saint-Étienne, 10 juillet. — Le préfet de la Loire et le secrétaire général, ainsi que deux escadrons de dragons sont partis pour Montbrison.

Montbrison, 10 juillet. — L'exécution de Ravachol est fixée irrévocablement à demain.

L'animation est grande dans la ville.

La foule se presse déjà aux abords de la prison, mais elle est contenue et repoussée par la troupe.

De nombreuses brigades de gendarmerie arrivent de tous côtés.

Montbrison, 10 juillet. — Le bruit de l'arrivée du bourreau s'étant aussitôt répandu en ville, de nombreux curieux accourent vers l'hôtel pour le voir sortir.

En effet, quelques minutes après, M. Deibler, toujours suivi de ses aides, s'est rendu au parquet où l'attendait M. Cabannes, procureur de la République, à qui il a remis la réquisition dont il était porteur.

Escorté de ses aides, le bourreau a visité ensuite les places où il pourra dresser la guillotine.

La petite place de la prison a été choisie.

La dernière exécution faite à Montbrison remonte à huit ans, c'est celle de Berthaud qui avait assassiné son grand-père et la servante de celui-ci.

M. Deibler qui, on le sait, était parti de Paris par la gare Montparnasse, s'est arrêté à Chartres, où l'attendait la guillotine, de retour de Valence.

Quand M. Deibler eut terminé les démarches, il rentra à l'hôtel où il dîna avec ses aides dans une salle réservée.

Après ce repas, l'exécuteur s'abstint de sortir en ville pour éviter les curieux dans les rues.

On remarquait quelques groupes causant du fait du jour, mais jusqu'ici, aucun incident ne s'est produit.

Des terrassiers sont en train de niveler la place des Prisons qui est un terrain de 15 mètres sur vingt 20 faisant face à la rue du Palais de justice.

A partir de 40 heures 1|2 la consigne est très sévère, Personne ne peut pénétrer sur le lieu de l'exécution.

Quelques pochards qui criaient «Vive l'anarchie», ont été conduits au poste.

L'animation est très grande dans les cafés. On chante, on danse et l'on discute très vivement. On ne pourra pénétrer sur le lieu de l'exécution que muni de cartes spéciales. Les trains du soir ont amené beaucoup de personnes des communes environnantes.

Les agents de la sûreté désavisageaient les voyageurs à la sortie de la gare.

M. Lépine, préfet de la Loire, est arrivé à huit heures.

Montbrison, 10 juillet. — Les derniers trains du soir ont amené des agents de la sûreté générale, chargés de renforcer leurs collègues déjà très nombreux.

Le domicile du procureur de la République est étroitement surveillé.

A neuf heures et demie, M. Deibler et ses aides se sont couchés jusqu'au moment où ils dresseront la machine qui est restée en gare.

REVUE DE LA PRESSE

Séverine, dans l'*Eclair*, s'occupe du cas de l'ex-capitaine Nercy :

Voilà M. Nercy révoqué; voilà M. Nercy jeté dans l'ordinaire et lamentable filière qui mène de ces sortes d'aventures au Parlement. Il a pris goût au succès de tribune, aux acclamations reconnaissantes de la foule. Et l'on annonce sa participation à des meetings, des conférences — il est le Laborderie de la Société !

» Il va « être du bureau », présider des réunions, secouer, dans le tumulte, des sonnettes qu'on n'entendra pas, donner des torgnoles et étrenner — jusqu'au jour, où, correct, il ira s'asseoir à la Chambre, fera une entrée à sensation... Et le flot le recouvrira !

» Ah ! que je l'aimais mieux, sous ce dolman, qu'on va le féliciter, d'avoir jeté aux orties, et que je regrette, moi, comme le buisson marchant de Macbeth, comme l'anneau de Gygès, comme tout moyen d'action occulte, et par cela même d'un prix inestimable !

» Quelle nécessité d'aller faire rouge de ses opinions, de mettre son âme au clair avant l'heure décisive et de révéler le socialiste chez le soldat? Si bien que cet acte, chevaleresque en ses origines, équivaut, par ses résultats presque à une désertion. Il laisse vacant un poste qui va être occupé demain, peut-être, par un adversaire acharné de toute justice, de toute compassion — c'est une perte que ne compense nul avantage, une maladresse regrettable pour tout esprit avisé. »

Conclusion d'un article de M. Saint-Genest dans le *Figaro*, ayant comme titre « la Nouvelle Boulange. »

« Il y a quatre ans, quand les hordes de communards braillaient dans les rues : « C'est la poire, la poire, c'est la poire qu'il nous faut! » Il fallait bien reconnaître qu'en face de cette populace, la République de M. Carnot représentait : la loi, la patrie et l'honneur.

» Eh bien ! de même devant cette multitude qui hurle maintenant : « Mort aux Rothschild ! », c'est-à-dire : « Mort aux riches ! », il faut bien reconnaître que c'est encore le gouvernement républicain qui représente le respect de la propriété, le droit de la raison.

» Véritablement, le parti monarchiste abuse de la permission de faire des bêtises. C'est trop! Mais par-dessus tout, ce que je ne puis concevoir, c'est que M. le comte de Paris permette à ses fidèles de soutenir une campagne qui est la condamnation ou plutôt la flétrissure de tous les princes de la maison de France, et d'une partie de la noblesse française. »

D'autre part, dans la *Libre Parole*, M. Drumont explique une fois de plus ce que sont les antisémites :

« Cette raison sociale, d'une allure si fraternelle et si française, *Morès et ses amis*, vous l'explique. C'est un groupement de braves gens qui s'aiment entre eux, qui se défendent entre eux, qui vengeront ceux d'entre eux que les Juifs assassineront... La question du travail s'est présentée à eux sous l'aspect du Juif exploiteur. Ils ont vu, comme notre ami Millot, qui était ouvrier bijoutier avant d'être le gérant de la *Libre Parole* et de s'asseoir avec moi sur le bancs de la Cour d'assises, le Juif ruine l'industrie du bijou par la camelotte et le truquage; ils l'ont vu fourrer les bijoux après avoir fourré dedans les gogos... Comme nos amis de la Villette, ils ont vu les Juifs empoisonner nos soldats et leur faire manger de la charogne, et ils ont été révoltés de ces infamies.

» Sans doute, il sortira de ce groupe nouveau d'êtres vaillants, dévoués, jeunes, résolus, qui s'est formé autour de nous, des hommes qui appliqueront une fois au pouvoir les théories qui sont les nôtres; mais, si nous sommes prêts à tout sacrifier au triomphe de nos idées, nous ne tenons nullement à être chargés de leur application et nous aimerions autant que ce soit d'autres qui s'en chargent.

» Une fois Rothschild abattu, Morès ira probablement reprendre en quelque coin du monde la libre vie des explorateurs et des pionniers .. Guérin retournera à ses travaux de laboratoire; Vallée reprendra son marteau de forgeron. »

L'*Estafette* consacre au procès intenté à l'Association professionnelle des patrons catholiques du Nord un article dont voici la conclusion :

« Personne ne conteste aux patrons catholiques le droit qu'ils ont de faire de la propagande, mais il leur est interdit absolument, expressément, de se servir, dans ce but, de la loi de 1884 nous en avons dit l'esprit et analysé les dispositions; ils ne pouvaient se tromper sur ce point et, en se servant de cette loi pour arriver à leurs fins, ils savaient très bien qu'ils la violaient. Ils comptaient sur la tolérance de ceux qui sont chargés de veiller à son exécution.

» L'organe du ministère public a déclaré que l'ère de la tolérance était passée et qu'à l'avenir on n'aurait de complaisance pour personne. Nous nous en félicitons. *Dura lex, sed lex.* La loi doit être appliquée, et elle doit être appliquée également à tous.

» *Un journal dit ironiquement qu'on a lieu de compter sur une interruption complaisante des lexies, quand on voit des députés à la tête de syndicats de cochers d'omnibus.* Ce journal a raison; si l'on veut que les cléricaux ne fassent pas de la propagande et de la compression avec la loi de 1884, il faut exiger aussi que, dans d'autres camps, on ne se serve pas indûment de cette loi pour intimider les patrons et leur forcer la main.

Extrait d'un article que publie M. René Goblet dans la *Petite République* :

« On a beau vouloir se faire illusion, il faut reconnaître que la courte session d'été qui va se clore n'a pas donné même le peu de résultats qu'on en attendait.

» On a siégé, discuté, délibéré, on a vote même à la Chambre et au Sénat, mais en fait de besogne accomplie, que pouvons-nous porter à l'actif du Parlement ? Bien peu de chose en vérité.

» ...Il n'y a malheureusement qu'une conclusion à tirer de ces observations, c'est que des travaux entrepris sans plan préconçu, sans méthode et sans esprit de suite, ne produisent que la confusion. Ce ne sont pas les beaux discours qui font défaut, non plus que les propositions et les projets, et les bonnes intentions abondent.

» Ce qui manque, et il est à craindre qu'il en soit de même pendant tout le reste de la législature, c'est la direction. Faisons-en notre deuil et, plus que jamais, mettons notre espoir dans l'assemblée prochaine. »

NOUVELLES DU JOUR

Elections législatives

Joigny, 10 juillet. — Inscrits 28,269; votants 17,646. M. Loup, radical, 10,028 voix, élu ; Saulnier, radical, 4,524 ; Dhung (droite), 235; Leloup, socialiste, 429.

Monthélimar, 10 juillet. — Inscrits 20,400 ; votants 11,000 ; M. Aymemart, républicain, 9,955 élu.

il manque cinq communes.

Bône, 10 juillet. — Dans la deuxième circonscription de Bône, le docteur Gaudeau a été élu sans concurrent.

Laval, 10 juillet. — M. Gaumard (droite), 7,772 voix, élu; M. Lecomte, opportuniste, 4,685 voix.

Mort, à Obock, de M. Joseph Deloncle commissaire de la marine

Paris, 10 juillet. — On annonce la mort à Obock, où il remplissait par intérim les fonctions de gouverneur, de M. Joseph Deloncle, commissaire de la marine, frère de M. François Deloncle, député.

M. Joseph Deloncle a succombé le 8 juillet à une attaque foudroyante de choléra.

Détournements commis par le secrétaire de mairie de Toulon

Toulon, 10 juillet. — M. G..., secrétaire général de la mairie, est parti depuis trois jours avec une femme.

Il résulte des premières constatations que le montant des détournements commis par lui s'élève à 100 ou 150.000 francs, dans une période de dix ans.

Lors de l'épidémie cholérique et notamment quand les souscriptions affluaient de partout, G... se serait approprié un nombre considérable de chèques.

Au Sénégal. — Un meurtre

Saint-Louis, 9 juillet. — On dit que Amar-Saloum, ancien roi des Trarzas, aurait pillé des chalands sur le fleuve et tué un traitant de Saint-Louis.

Démission du Conseil municipal de Cognac

Cognac, 10 juillet. — Le gouvernement devait se faire représenter par un membre aux fêtes d'inauguration de notre hôtel de ville.

Hier soir, le conseil municipal, qui s'était réuni extraordinairement, a appris que le secrétaire général de la préfecture était chargé de représenter le gouvernement.

Le conseil a immédiatement donné sa démission en masse.

Une protestation, adressée aux électeurs, a été affichée et apposée ce matin sur les murs.

L'éruption d'un nouveau cratère

Catane, 10 juillet. — L'éruption du nouveau cratère a pris, pendant la nuit, des proportions alarmantes : la lave s'avance rapidement et forme deux courants, l'un se dirigeant vers Nicolosi, l'autre vers Belpasso.

La lave est arrivée à six kilomètres de Nicolosi. Les campagnes ont subi de grands dommages.

Pendant la nuit, un tremblement de terre s'est produit dans la région de l'Etna à Catane.

La population est un peu alarmée mais reste calme.

L'éruption actuelle est moins importante que celle de 1886.

Un grand incendie à Pittsbourg

Minnéapolis, 10 juillet. — Un grand incendie vient de se déclarer dans les moulins à farine de Pittsbourg, les plus grands du monde.

L'incendie de St-Jean-de-Dieu. -- Nombreuses victimes

St-Jean-de-Terre-Neuve, 11 juillet. — Dans l'incendie de la ville, huit hommes et six enfants ont été brûlés vifs. Six personnes se sont noyées, 15.000 sont sans abri. L'incendie continue.

Un ouragan sur les côtes de l'Uruguay

New-York, 10 juillet. — Un terrible ouragan a dévasté les côtes de l'Uruguay et a causé d'immenses dégâts, notamment à Buenos-Ayres.

Le choléra en Russie. — Les troubles d'Astrakhan

St-Pétersbourg, 10 juillet. — Le choléra progresse toujours à Bakou où 75 0|0 des cas sont mortels. Le bruit court qu'il aurait fait son apparition à Batoum.

Saint-Pétersbourg, 10 juillet. — On a reçu les renseignements officiels suivants, concernant les troubles d'Astrakhan.

Les mesures prises contre le choléra ont donné lieu à des bruits insensés qui se sont répandus dans la population ouvrière.

On a dit que le choléra n'existait pas, que l'on transportait sans aucun motif les malades dans les hôpitaux, qu'on les ensevelissait vivants et qu'on versait ensuite de la chaux dans les cercueils.

La foule s'est livrée à des voies de fait contre les médecins et a enlevé les malades et les morts dans les hôpitaux, auxquels elle a ensuite mis le feu.

Les fenêtres de l'autel du gouverneur ont été brisées à coups de pierre.

Toutes les exhortations adressées à la foule ayant été infructueuses, la troupe a dû faire usage des armes.

Après la première décharge, la foule s'est dispersée, mais l'ordre n'a été rétabli qu'après l'arrivée de deux bataillons d'infanterie.

Les coupables ont été livrés à la justice.

Le 8 juillet, il y avait 190 malades à Astrakhan. Il en est mort 72.

A Samara, sur 3, il en est mort 1.

A Saratow, sur 63, il en est mort 16. Il y en avait 9 à Tsaritoyne.

A Bakou, il en restait 180 dans les hôpitaux et il en est mort en dehors des hôpitaux.

A Tiflis, il en est mort trois dans les hopitaux et trois en dehors des hôpitaux.

Une quantité considérable d'habitants désertent Bakou et Astrakhan.

Parmi les émigrés de Bakou, 3.000 sont arrivés à Astrakhan et sont en quarantaine sur la rade dans un affreux dénuement.

Plusieurs centaines sont en quarantaine à Batoum.

Les croiseurs de la Caspienne pourchassent les bateaux qui tentent d'échapper aux quarantaines.

A Tiflis, on désinfecte la correspondance postale venant de Perse et de Bakou et on rapatrie les ouvriers persans habitant cette ville.

De nombreuses villes adoptent les mesures sanitaires.

Une nouvelle catastrophe au camp de Châlons

Châlons-sur-Marne, 10 juillet.— Une nouvelle catastrophe est arrivée au camp de Châlons. Trois saint-cyriens, qui se promenaient dans le camp, ayant découvert un obus, ont eu la fâcheuse pensée d'y mettre le feu : l'obus a éclaté; celui qui avait allumé le feu a été épargné tandis qu'un de ses camarades, qui était le plus éloigné, a eu la jambe fracassée par un éclat.

Il a été transporté immédiatement à l'hôpital où l'amputation a été jugée nécessaire. Les deux autres saint-cyriens ont été punis de trente jours de prison. Après leur punition ils finiront leur temps de service comme simples soldats dans un régiment d'infanterie.

Complots anarchistes en vue du 14 juillet

Paris, 10 juillet. — D'après des renseignements du *Gaulois*, il semble se confirmer que les anarchistes auraient l'intention de tenter un coup de main le 14 juillet.

Paris, 10 juillet. — La *Marseillaise* confirme aussi que les anarchistes ont choisi le 14 juillet pour faire parler d'eux.

Le gouvernement se montre très inquiet et M. Lozé aurait eu à ce propos de fréquents entretiens avec M. Loubet.

La *Marseillaise* se dit en mesure de publier des renseignements authentiques sur le plan des anarchistes. Depuis quelque temps, dit-elle, les chimistes du parti se livrent à la confection de petites bombes explosibles de la grosseur d'un œuf. Des compagnons déterminés munis de ces engins se glisseront le soir dans la foule et lanceront ces bombes au plus épais des promeneurs. Ces postes de combat sont déjà désignés.

Outre ces dynamiteurs ambulants, d'autres agiront du haut des fenêtres.

Tout serait combiné de façon à ce que ces odieux attentats se produisent à la même heure dans les divers quartiers de Paris.

Pour compléter cette petite fête on essaierait de dynamiter les édifices publics et d'incendier quelques maisons particulières.

M. Constans, gouverneur général de l'Algérie

Paris, 10 juillet. — La *Libre Parole* dit qu'il est fortement question en ce moment, dans les hautes sphères gouvernementales, de nommer M. Constans gouverneur général de l'Algérie.

L'exposition de Chicago

Il vient d'être institué, sous la présidence de Mme Carnot, un comité chargé de préparer la participation française dans la section des travaux de la femme à l'exposition de Chicago. Sont nommées membres de ce comité :

Mmes Georges Berger, Bertault, Bogelot, Brouardel, Miolan-Carvalho, la comtesse Horace de Choiseul, de Corcelle; Mlle d'Eichthal; Mmes la générale Février, la comtesse Foucher de Careil, de Grandval, la comtesse Greffulhe Chimay, Coralie Cahen, Kœchlin-Schwartz, Camille Krantz, Madeleine Lemaire; Mlle Loizillon, Mmes Lourdelet, Henri Mallet, Jehanne Mazeline, Mesureur, la comtesse de Montsaulnin, la marquise de Moustier, Casimir-Périer, Franc Puaux, Gustave Roy, Marjolin Scheffer, Jules Siegfried; Mlle Toussaint.

Démission du conseil municipal de Loches

Loches, 10 juillet. — En présence de la tournure des débats du procès Wilson, le conseil municipal a décidé de donner sa démission en masse.

Les trous à la lune

Beauvais, 10 juillet. — Le percepteur d'Ivry-le-Temple, canton de Méru, M. Caignard, vient de prendre la fuite en laissant un déficit de 20,000 fr.

Un accident de tramway à Marseille

Marseille, 10 juillet. — Hier soir, à sept heures, un omnibus descendait de Notre-Dame-de-la-Garde. Les chevaux, pris de frayeur, s'emballèrent. La pente étant très rapide, la voiture prit une allure effrayante et vint s'écraser contre un mur.

Six personnes ont été plus ou moins grièvement blessées. Un des chevaux a été tué net et l'omnibus est complètement brisé.

L'épidémie cholériforme à Paris

Paris, 10 juillet. — L'épidémie cholériforme continue toujours ses ravages : Une femme Hautecœur, demeurant 7, passage Auvry, dont le mari avait été le matin même dirigé sur l'hôpital, ressentit dans la journée les symptômes du choléra et a été admis d'urgence à l'hôpital.

Deux nouveaux cas ont été signalés hier à la Courneuve : le secrétaire de la mairie ainsi qu'un marchand de vins du boulevard Stains, M. Lafoly, ont ressenti la nuit dernière les premières atteintes du mal.

On signale le décès à Courbevoie d'une dame Debout, morte à huit heures; un malade a été envoyé à Beaujon; un cas a été signalé à Suresnes.

Mgr Richard et le Pape

Le *Monde*, dans une note publiée hier soir, proteste contre un article de la *Patrie* sur l'attitude d'opposition du cardinal Richard envers Léon XIII.

Cette note, qui est évidemment communiquée, affirme que le cardinal s'est rendu spontanément à Rome et qu'il n'a pu faire à quelques membres de son clergé des confidences sur une conversation qui n'existe pas. D'après la *Patrie*, le cardinal Richard aurait déclaré que sa conscience l'avait obligé à résister aux concessions demandées par Léon XIII.

Le *Monde* déclare qu'il n'y a pas là un mot d'exact.

Le Pape et l'Allemagne

Rome, 10 juillet. — Le *Mattino* annonce que, préoccupé du danger pouvant surgir de l'interruption des relations diplomatiques entre l'Allemagne et le Vatican, le Pape a chargé le nonce Monaco de faire des instances à Berlin, afin d'obtenir la prompte nomination du successeur de M. de Schloezer, ambassadeur de Prusse auprès du Vatican.

« Le Pape, ajoute le journal serait disposé à adopter une politique plus conciliante à l'égard du gouvernement prussien.

» Le Pape avait, assure-t-on, préparé une allocution qu'il devait lire dans le consistoire.

» L'allocution était relative aux relations entre le Vatican, la France et l'Allemagne.

» Le Pape aurait abandonné l'idé de lire cette allocution afin de ne pas exciter le parti clérical allemand.

Les élections britanniques

Londres, 10 juillet. — Une nouvelle émeute électorale a éclaté hier à Limerick ; des vitres ont été cassées ; plusieurs personnes ont été blessées, dont trois policemen ; plusieurs arrestations ont été opérées.

Les résultats des élections sont à l'heure actuelle : conservateurs, 186 ; unionistes, 31 ; soit 217 ministériels ; gladstoniens, 161 ; anti-parnellistes, 24 ; parnellistes, 4 ; soit 189 opposants.

Un attentat en chemin de fer Jeune fille chloroformée. — Enquête ouverte

Rouen, 10 juillet. — Hier, une jeune fille de dix-sept ans, d'honorable famille, demeurant aux environs de Rouen, était venue ici dans la matinée. Elle reprit le train pour rentrer chez ses parents et monta dans un compartiment où étaient deux dames qu'elle connaissait et un voyageur inconnu.

A la station voisine, les dames descendirent.

Resté seul avec la jeune fille, l'inconnu l'endormit avec du chloroforme et abusa d'elle, puis, encore inconsciente, il la fit descendre à Barentin, la conduisit dans un hôtel où il la présenta comme sa femme, et sortit sous prétexte d'aller chercher une voiture.

Il n'a pas reparu depuis. Ayant repris son entière connaissance, la jeune fille se rendit compte de son horrible position et l'hôtelier avertit sa famille qui vint la chercher.

Le parquet fait une enquête et recherche l'inconnu qui est un homme d'une quarantaine d'années.

Violents incendies

New-York, 10 juillet. — Un incendie a détruit hier les deux tiers de la ville de St-Jean-de-Terre-Neuve.

Plusieurs temples protestants, la Banque commerciale, le tribunal, plus de la moitié des entrepôts, des bureaux, des magasins, des échoppes ont été détruits.

Des milliers d'habitants ont passé la nuit dans la campagne et sur les places publiques. Les dégâts sont évalués à 4 millions de livres sterling.

L'*Atlantic Hôtel*, toutes les imprimeries et tous les bureaux de journaux sont détruits. D'Halifax on a envoyé dans la soirée à Saint-Jean-de-Terre-Neuve 20.000 fr., des provisions, des tentes militaires pour 1200 hommes.

Les vaisseaux de guerre se préparent à transporter des propisions. Toutes les municipalités canadiennes ouvrent des souscriptions.

Christiansand, 10 juillet. — Un incendie qui a éclaté hier après-midi et ne s'est terminé que ce matin a détruit la moitié d'un des plus beaux quartiers de la ville. Trois cent soixante maisons sont détruites, notamment la banque de Norvège, la poste et la caisse d'épargne. Un grand nombre de personnes sont sans asile. Les dégâts sont évalués à dix millions.

L'Etna en éruption — Tremblement de terre Une lave envahissante

Catane, 10 juillet. — L'Etna a lancé, aujourd'hui de la fumée et de la cendre. Un très grand cône s'est élevé à une grande hauteur, poussé par le vent vers Catane, formant un immense nuage.

De minuit 8 juillet à 6 heures du soir au 9, onze secousses de tremblement de terre ont été ressenties.

Aujourd'hui, à 1 heure 20, une grande crevasse se forma d'où commença à sortir de la lave sur le côté sud de l'Etna, à 18 kilomètres de Catane.

La lave s'écoule avec une grande rapidité et menace le bourg de Rinazzi, dans la commune de Belpasso.

CONFÉRENCES A L'« UNION CATHOLIQUE »

A Tourcoing et à Roubaix

TOURCOING

Il restait bien peu de places inoccupées, dimanche matin, dans la vaste salle de conférences de la rue du Sentier, à Tourcoing. Le renom du conférencier qui devait s'y faire entendre, l'un de nos plus ardents orateurs de la jeunesse catholique, et l'attrait du sujet qui allait être traité, avaient attiré un grand nombre d'hommes appartenant à toutes les classes de la société.

C'est donc devant un millier d'auditeurs que M. Joseph Gervais, avocat à Lille, a parlé de l'influence de la France à l'étranger par les missionnaires catholiques français, dans une conférence aussi substantielle que sérieusement documentée.

Doué d'un réel talent de parole, l'orateur a fréquemment soulevé son auditoire par les accents vibrants du plus pur patriotisme.

Nous allons donner les grandes lignes de cette conférence qui a été très appréciée par tous ceux qui l'ont entendue.

En ouvrant la séance, M. Emile Barrois annonce que l'« Union catholique » est définitivement fondée à Tourcoing : des adhésions nombreuses sont parvenues et il sera procédé prochainement à la formation du bureau. Mais dès à présent on peut mettre le programme à exécution : c'est pourquoi appel a été fait à un catholique convaincu, ardent défenseur des grandes et nobles idées, qui a bien voulu venir parler à Tourcoing de l'influence française à l'étranger par les missionnaires.

M. Emile Barrois présente à l'assemblée M. Joseph Gervais et le prie de prendre la parole.

« A défaut de talent, dit le conférencier en commençant, je vous apporte le concours dévoué de ma bonne volonté. C'est un grand honneur qui m'est fait de me permettre de traiter devant vous un sujet sur lequel les hommes de cœur s'entendront toujours, c'est-à-dire l'Eglise et la Patrie. Je vous parlerai du développement de l'influence française à l'étranger par nos missionnaires, de ce qu'ils font pour la France et de ce que la France fait pour eux. »

L'orateur passe alors successivement en revue les principaux pays sur lesquels s'exerce notre influence civilisatrice.

Et d'abord notre grande colonie d'Algérie.

M. Gervais salue celui qui a le plus contribué à y développer l'influence française, le cardinal de Lavigerie, l'une des grandes figures du siècle.

Quand, en 1867, Mgr de Lavigerie prenait possession du siège épiscopal d'Alger, le pays était décimé par l'épidémie et la famine. Cinq cent mille sujets de la France étaient tombés victimes du double fléau, et un silence de commande se faisait pour ne pas troubler les fêtes de l'exposition de 1867.

Le vaillant évêque jeta un cri d'alarme : il vint dans la mère-patrie faire un appel pressant en faveur des malheureux Algériens, et il recueillit deux millions qui lui servirent à construire des hôpitaux, des orphelinats et des hospices. On vit des villages chrétiens s'élever aux endroits mêmes où s'était exercée l'influence d'Abd-el-Kader : il apprit aux Arabes à aimer la France et ce fut l'origine de sa grande popularité chez cette population musulmane qui l'appelle « le grand général de tous les marabouts de France ».

Depuis le cardinal Lavigerie n'a pas cessé un instant de travailler à toutes ses œuvres. La plus importante dans ces derniers temps, c'est la fondation de l'ordre des Pères Blancs d'Afrique. Initiés aux coutumes des Arabes, dont ils portent le costume, ces vaillants religieux arrivent à obtenir la confiance des indigènes qu'ils gagnent ainsi à la civilisation française. C'est la cause de l'Eglise et de la France que les Pères Blancs ont pris en main en Tunisie et jusque dans les régions les plus mystérieuses du continent noir

Des collèges avaient été fondés à Tunis par les Italiens : Mgr de Lavigerie en installa de son côté afin de combattre cette influence. Des écoles se sont élevées partout et elles font l'admiration des visiteurs.

« Les missionnaires, dans le protectorat, disait un membre de la Société Franklin chargé d'inspecter les écoles, sont un merveilleux instrument de colonisation. »

Dans les régions de l'équateur, plusieurs vicariats existent déjà.

Quelle différence entre l'œuvre de dévouement de ces héros chrétiens qui, la croix en main, vont faire la conquête des âmes pour la plus grande gloire de Dieu, et les atrocités commises par certains explorateurs anglais.

Le conférencier s'élève avec indignation contre le rôle odieux joué par les Anglais dans certaines parties de l'Afrique centrale. Il rappelle les massacres de l'Ouganda commis à l'instigation d'une compagnie anglaise et il oppose cette page honteuse de l'histoire de la civilisation aux déclarations que faisait récemment lord Salisbury devant les électeurs, à savoir que seuls les Anglais sont les vrais pionniers de la civilisation et du christianisme.

A cette assertion l'orateur oppose aussi les avanies subies par le vaillant lieutenant Mizon et les dangers qu'il a courus du fait des Anglais jaloux de l'extension de notre influence.

Sur la côte occidentale d'Afrique on retrouve encore les missionnaires au dévouement desquels il est unanimement rendu hommage.

Au Dahomey, n'est-ce pas un religieux, le père Dorgère, qui fit signer avec Béhanzin un traité avec la République française?

A Madagascar, la lutte d'influence entre la France et l'Angleterre est une lutte de religion. Tout ce qui est anglais est protestant, tout ce qui est français est catholique. « Quels vaillants soldats que ces missionnaires de Madagascar ! » s'écriait un officier qui s'entendait en matière de bravoure.

M. Gervais passe ensuite dans l'Amérique du Nord. Il cite les efforts tentés par feu Mgr Labelle pour la fondation des colonies françaises au Canada. Si l'influence de la France a subsisté dans ce pays, c'est au clergé catholique et aux missionnaires qu'on le doit.

Aux Antipodes, dans les îlots de l'océan Pacifique, les missionnaires font aussi connaître et aimer la France.

Dans l'empire Chinois, de la Corée à l'extrémité de l'Indo-Chine, on trouve partout des églises, des hôpitaux, des écoles fondées par nos missionnaires et sur lesquels flotte le drapeau tricolore.

Les services rendus par les missionnaires dans ces régions, les adversaires de la religion sont forcés de les reconnaître.

En Orient, ce sont encore et toujours les missionnaires qui ont été les auxiliaires les plus précieux et les plus actifs de l'influence française : ce témoignage est rendu par ceux mêmes qui les combattent en France.

Après avoir démontré combien les missionnaires travaillent à étendre notre influence à l'étranger, M. Gervais met en parallèle les faibles ressources qu'on leur accorde en France et les sacrifices consentis par les nations rivales en vue de nous supplanter partout.

Sur un budget de quatre milliards, on réserve seulement 500,000 francs pour toutes les missions, tandis que la Russie dépense déjà cette somme à Jérusalem, que l'Italie affecte 1,572,000 francs à ses écoles à l'étranger, que l'Angleterre accorde des millions à ses missions.

En Italie on a exempté du service militaire les religieux qui se consacrent aux missions, tandis qu'en France, malgré les objurgations du cardinal de Lavigerie, cette exemption a été rejetée par des sectaires qui sacrifieraient plutôt nos colonies pour arriver à leurs fins, c'est-à-dire entraver le recrutement du clergé.

« J'ose espérer pourtant, s'écrie M. Gervais en terminant, qu'on ne fera pas disparaître cette phalange d'hommes vaillants dont la devise est « Pour Dieu et pour la Patrie! »

Cette conférence a été fréquemment interrompue par de chaleureux applaudissements.

M. Barrois a remercié le conférencier des nobles sentiments qu'il a si bien exprimés.

« Après vous avoir écouté, dit-il, nous sortirons d'ici plus Français et plus catholiques ! »

ROUBAIX

Il y avait nombreuse réunion dimanche après-midi dans la salle de la rue de la Gare, à Roubaix, pour la conférence de M. Joseph Gervais à l'Union catholique.

La séance était présidée par M. l'avocat Ruffelet, entouré de plusieurs membres du comité directeur de l'Union. M. Ruffelet a ouvert la réunion par le discours suivant :

« Au moment de clôturer la première série de ses conférences, il me semble qu'un regard en arrière ne sera pas sans intérêt pour les adhérents à l'Union catholique du canton de Roubaix.

» La constitution de l'Union nous est apparue à tous comme une *nécessité sociale*, comme un devoir qui s'imposait non pas seulement aux catholiques, mais à tous les honnêtes gens, sans distinction de parti politique ou de croyance.

» Léon XIII lui-même a cru devoir insister sur ce point dans sa lettre à Mgr l'évêque de Grenoble, à savoir : « Que tout en se tenant ferme dans l'application des » dogmes et pur de tout compromis avec l'erreur, il est » de la prudence chrétienne, non seulement de ne pas » repousser, mais de savoir se concilier dans la poursuite » du bien soit individuel soit social, le concours de tous » les hommes honnêtes.

» Que si donc on considère l'Union catholique comme un parti, voire même comme un parti politique, qu'on se garde bien de penser et dire qu'elle soit un parti fermé ; il est au contraire et il sera toujours ouvert à toutes les intentions droites, à toutes les bonnes volontés.

» C'est d'ailleurs cette manière de voir qui a inspiré la conduite du comité d'recteur dans les dernières élections municipales, et certes, dans cette circonstance, l'Union a bien prouvé que si elle était soucieuse de conserver à la ville de Roubaix une administration sage, intègre et sympathique aux intérêts religieux et sociaux, elle ne l'était pas moins d'aider au rapprochement de tous les citoyens qui voulaient l'apaisement et n'avaient d'autre objectif que la sauvegarde bien entendue des intérêts de la cité.

» Si le résultat n'a pas couronné nos efforts, ce n'est pas à dire qu'il doive abattre notre courage et nous arrêter dans la poursuite de nos résolutions.

» Bien au contraire : il a révélé que le Parti ouvrier a puisé dans son organisation et sa discipline une véritable force.

» A nous, Messieurs, par nos efforts communs, par notre travail individuel et collectif, de chercher à donner à cette force une direction et une vertu capables d'assurer et de maintenir avec la pacification religieuse et sociale, le relèvement et la grandeur morale de la France.

» Oh ! certes, ce n'est pas l'affaire d'un jour ni d'une année, mais le devoir, pour plus difficile qu'en soit la pratique, n'en est pas moins le devoir.

» Et nous serions grandement coupables, si, par découragement ou par indifférence, nous ne faisions tout ce qui est en notre pouvoir pour déjouer les tromperies, pour effacer l'ignorance à l'aide desquelles la secte impie ne cesse de leurrer le peuple pour le conduire finalement à travers les mirages trompeurs du socialisme à la plus décevante des illusions.

» Donc, messieurs, l'Union catholique doit se retrouver debout et agissante aux prochaines élections pour le Conseil général et le Conseil d'arrondissement.

» Cette fois, nous sommes en présence d'élections ayant un caractère politique plus accentué, c'est le moment ou jamais de nous tenir ferme dans l'affirmation de nos droits, purs de tout compromis avec l'erreur.

» Aussi votre comité a-t-il pensé qu'il était de son devoir de provoquer des candidatures qui répondent à cette double nécessité en faisant appel à des gens honnêtes au sens juste, au cœur droit, qui sauront unir à toutes les ressources de leur foi, toute la sagesse de leur expérience et toute l'ardeur de leur esprit d'initiative.

» Bien que le vote toujours attendu du Sénat laisse encore en suspend la question de savoir si Roubaix sera divisé en trois cantons, ou si la division ancienne sera maintenue, votre comité s'est mis à l'œuvre; les démarches ont commencé et il espère pouvoir sous peu vous en dire le résultat.

» Objectera-t-on qu'aujourd'hui les chances de succès sont moindres encore que celles que nous pouvions escompter au 1er mai.

» C'est possible, nous ne nous berçons pas d'illusions.

» Mais qu'importe ? le devoir est là, il faut le remplir. Et ce ne serait pas déjà un mince résultat que d'avoir réussi à former dans ces circonstances un groupe compacte et solide.

» Ce groupe, fût-il la minorité, et je dirai même une minorité infime, s'il a de la cohésion et de la persévérance, il aura sa valeur.

» On pourra en rire, Messieurs, en parler avec des haussements d'épaules — un jour viendra, peut-être, plus prochain qu'on ne pense, où ceux-là seront assez heureux de trouver un refuge contre les menaces de l'ennemi et alors on ne contestera plus que l'Union catholique ne porte dans ses flancs les plus fermes et les plus solides espérances de l'avenir.

» L'Union catholique a aussi inscrit dans son programme l'amélioration de la situation matérielle et morale de l'ouvrier.

» Sur ce terrain elle avait été précédée dans l'action par les Patrons catholiques du Nord. (Applaudissements.)

» A notre époque où l'on parle tant de liberté et de droit commun, vous savez, hélas, comment on fait litière de la liberté, quand des patrons en usent pour le bien et pour le plus grand profit matériel ou moral de leurs ouvriers.

» Les condamnés d'hier avaient droit à toute notre estime ; nous manquerions à nous-mêmes si nous n'y joignions auj